



# LETTRE D'INFORMATIONS ÉCONOMIQUES

Juillet-Août 2019

EMPLOI ACTUALITÉ ÉCONOMIQUE  
VIE DES ENTREPRISES VEILLE LÉGISLATIVE  
INDICATEURS TRAFIC MARITIME  
TRAFIC AÉRIEN NIVEAU DES PRIX  
VIE DE LA CHAMBRE

Chambre Consulaire Interprofessionnelle  
de Saint-Martin

10, Rue Jean-Jacques FAYEL  
Concordia - 97150 - Saint-Martin  
Tel : 0590 27 91 51  
Fax : 0590 87 01 19  
Web : [www.ccism.com](http://www.ccism.com) -  
Mail : [info@ccism.com](mailto:info@ccism.com)

## AU SOMMAIRE

LETTRE OUVERTE :  
CCISM ET COCI D'UNE MÊME VOIX  
Pages 1 à 6

PLAN IRMA : LA CCISM  
TIRE LA SONNETTE D'ALARME  
Page 7

CARE TEND LA MAIN  
AUX ENTREPRISES  
Pages 8-9

LE PRÊT GARANTI PAR L'ÉTAT -  
LE PGE  
Pages 10-11

ACCIOM, L'ASSOCIATION  
ESSENTIELLE DES CCI  
DES OUTRE-MER  
Page 12

LA CCISM SOUTIEN LE PROJET  
WALL ART ST-MARTIN  
Page 13

FERMETURE DES FRONTIÈRES  
AÉRIENNES : UN EFFET  
DÉVASTATEUR SUR L'ÉCONOMIE  
Page 14

STAYCATION :  
BOOSTER L'ÉCONOMIE LOCALE  
Pages 15

GUICHET UNIQUE : LES CHIFFRES  
Pages 16-17

## Lettre ouverte aux instances décisionnaires de Saint-Martin/Sint-Maarten



Nous, la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin (CCISM) et la St Maarten Chamber of Commerce & Industry (COCI), tenons à donner **notre opinion** sur la mise en place des restrictions qui engendrent des impacts négatifs sur l'économie de notre territoire.

Le COVID 19- Coronavirus ne s'éteindra jamais sur notre territoire sans une action commune de tous les acteurs impactés.

Nous devons compter longtemps sur la présence de ce virus sur notre territoire. Et la fermeture de la frontière n'empêchera pas la circulation du virus dans notre communauté.

Les Chambres Consulaires des deux parties de l'île se joignent pour demander une stratégie de gestion intensifiée commune de la crise sanitaire. Nous vous soumettons par la présente notre analyse à propos des moyens qui pourraient être mise en œuvre sur les deux parties de notre territoire.

En effet, nous souhaitons mettre en exergue les malheureuses conséquences engendrées par une fermeture prématurée et précipitée de la frontière, édulant de fait toute possibilité de mise en œuvre de solutions organisationnelles entre les deux territoires.

# Lettre ouverte aux instances décisionnaires de Saint-Martin/Sint-Maarten (suite)

Beaucoup de filières sont en souffrance sur les deux parties de l'île. Le pilier économique de l'île n'a pas de frontière. Les résidents et les visiteurs sont habitués à consommer, dîner et avoir des activités économiques sur les deux parties de l'île, et nous pensons que les restrictions mises en place ne constituent pas la bonne approche.

Force est de constater que cette fermeture n'était pas la solution adéquate face à la pandémie, et qu'elle n'a pas eu les effets escomptés car le virus circule toujours autant et l'économie de l'île s'effondre.

L'extension future des restrictions de voyage engendreront un déclin économique de l'île pendant cette difficile période à laquelle notre île doit faire face.

La stratégie de gestion de cette crise ne doit pas se faire par l'isolation et l'exclusion, mais par une approche commune entre tous les acteurs des deux parties de l'île.

Nous convenons que la santé publique est primordiale et qu'il convient de privilégier l'homme sur l'économie, néanmoins, en l'état, les mesures mises en œuvre nuisent au deux.

Par ailleurs, la coupure en deux de l'île a eu un effet dévastateur sur les « tours opérateurs » notamment américains, qui ont classé notre île en catégorie 3 « Destination à éviter hors déplacements indispensables » ; Il s'agit de la majorité de la clientèle de l'île....

Les touristes européens, quant à eux, arrivent directement à Grand Case, sans réel contrôle ou surveillance épidémique. Et il faut constater une résurgence des cas dans divers pays européens.

Notre île s'asphyxie progressivement. Trop d'épreuves non encore absorbées et peu d'espoirs de reprise à court ou moyen terme, ainsi, nous réitérons notre demande d'une stratégie d'approche commune qui serait plus bénéfique que la situation actuelle de restriction asphyxiante qui ajoute du stress négatif à notre population et à notre économie.

Pour ces raisons, la CCISM et COCI, sollicitent d'urgence pour ces motifs, la mise en place d'une communication/collaboration pérenne entre les deux territoires en vue de faire émerger un mode opératoire commun efficient, permettant une reprise lente et durable, tout en préservant ce qu'il subsiste comme économie dans l'île.

Nous insistons fermement et fortement sur l'organisation de discussions à propos de la mise en œuvre d'une politique commune de lutte contre la propagation du virus covid-19 par :

- La mise en place de campagnes conjointes de communication à propos des gestes barrières, des règles de distanciation sociale, du port obligatoire du masque dans tous les lieux publics et de la présence de gel hydroalcoolique à l'entrée de chaque commerce.
- La distribution gratuite de masques par les chefs d'entreprises pour leurs salariés ; Ces masques pouvant être jetables ou lavables.
- Une campagne de dépistage pour tous les agents recevant du public avec des tests en 24 heures/48 heures maximum.
- Une campagne de sensibilisation à la priorisation du paiement par carte bancaire sans contact.
- Pour la partie française, une révision de l'indemnisation de l'activité partielle compte tenu de la situation particulière vécue par notre territoire insulaire ; Si le dispositif d'activité partielle a été revu à la baisse par le Gouvernement pour la métropole, c'est en tenant compte du redémarrage économique métropolitain, mais ces normes ne tiennent pas compte des mesures prises le représentant de l'Etat sur notre territoire.
- Et bien d'autres solutions sont possibles si nous travaillons de concert...

Nous pensons, qu'une gestion commune de cette crise sera beaucoup plus efficiente que l'approche unilatérale qu'a été la fermeture de la frontière.

**Nous demandons la cessation de cette fermeture ainsi que la mise en place d'une gestion commune sur le territoire dans les plus brefs délais.**

**One destiny  
One island  
One people  
Together we can do it properly**

Notre histoire a toujours permis de fonctionner en concertation, et la position actuelle remet en question des années et des années de travail et de destin commun.

*Veillez agréer, l'expression de notre considération.*  
**Angèle DORMOY - Présidente CCISM**  
**Benjamin ORTEGA - Président COCI**



# Open letter to the decision makers of Saint-Martin / Sint-Maarten

## TO WHOM IT MAY CONCERN:

We the **Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin (CCISM)** and the **St Maarten Chamber of Commerce & Industry (COCI)**, would like to give our opinion with respect to the current restrictions that are having a negative impact on the economy of the island.

COVID 19 will never be snuffed out in our territory without joint actions by all stakeholders that are being severely impacted.

We will have to bear for a long time, the presence of the COVID-19 virus on our territory and closing the border will not stop the virus from circulating throughout our communities.

The Chamber of Commerce and Industry of both sides of the Island are seeking for a more intensified joint approach to managing this public health crisis. We hereby propose to you our analysis of some of the intervention mechanisms that can be implemented on both parts of our territory.

Indeed, it was very unfortunate, and we wish to highlight the consequences generated by a premature and precipitous closure of the border, in fact avoiding any possibility of implementing organizational solutions between the two territories.

Many sectors on both sides of the island are suffering. The economic pillar of the island does not have any borders. Residents and visitors are accustomed to shopping, dining, and conducting business on both sides of the island, but the restrictions implemented we believe are not the correct approach.

It is clear today, that this closure was not the adequate solution to the pandemic, and that it did not have the desired effects because the virus is still circulating as much, and the island's economy is collapsing.

The further extension of the travel restrictions will further exacerbate the economic decline of the island during these extreme challenging times facing our island. The required attention and plan of approach is not isolation and exclusion, but a robust joint approach between the stakeholders of both sides of the island.

We do agree that the public health of the people should have always and foremost preference over the Economy, but as it stands, these one-sided implemented measures harm both sides of the island.

In addition, the border crossing restrictions are also having a devastating effect on «tour operators», particularly in the American market, who have classified the entire destination as a Category 3: «Destination to avoid other than essential travel. «The majority of our visitors come from the U.S. market.

European tourists, for their part, arrive directly in Grand Case, without any real control nor epidemic surveillance. The resurgence in cases in various European countries are also taking place.

Our island is gradually suffocating. Too many blows not yet absorbed and very little hope of recovery within the short to mid-term, therefore we reiterate, a common approach is more beneficial rather than the current stifling of restrictions which is negatively adding additional stress to our people and business community.

For these reasons, the CCISM and COCI urgently request the establishment of long-term communication / collaboration between the two territories in order to establish an efficient and common operating economic modes, allowing the island to slowly and sustainably recover as quick as possible preserving what is left of the economy.

We firmly and strongly insist on the organization of discussions on the implementation of a common policy to fight against the spread of the COVID-19 virus by:

- Implementation of joint communication campaigns about barrier gestures, social distancing rules, the compulsory wearing of mask in all public areas and the presence of hydroalcoholic gel at the entrance of each store.
- Free distribution of masks to all business owners for their employees and clients; These masks can be disposable or washable.
- Test campaign for all agents who deal with the public on a daily basis; tests in 24 hours / 48 hours maximum.
- An awareness campaign on the prioritization of payment by contactless bank cards.
- For the French side, review of the compensation for partial activity taking into account the particular situation experienced by our territory; If the partial activity mechanism has been revised downwards by the Government in metropole France, it is taking into account the metropolitan economic recovery, but these standards do not take into account the measures implemented by the representative of the State on our territory, and therefore this needs urgent attention.
- And many solutions can be found together..

We believe that the common management of this crisis will be much more efficient than a unilateral approach that has been taken with the closure of the border.

**We call for the end of this closure as well as the establishment of a joint management collaboration on the territory as soon as possible.**

**One destiny  
One island  
One people  
Together we can do it properly**

Our history always has shown that we have always worked together as one island, and the current situation and actions denies years and years of a common approach and a common destiny.

Sincerely,  
**Angele DORMOY – President CCISM**  
**Benjamin ORTEGA – President COCI**



# LES CCI DE SAINT-MARTIN ET DE SINT MAARTEN PARLENT D'UNE MÊME VOIX

Les présidents des deux Chambres consulaires de Saint-Martin et Sint Maarten ont animé une conférence de presse virtuelle commune. L'objectif était de sensibiliser les instances de l'île et de proposer des solutions pour la réouverture de la frontière.

Angèle Dormoy, présidente de la Chambre consulaire de Saint-Martin et Benjamin Ortega, président de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Sint Maarten, ont souhaité alerter et communiquer largement sur l'impact de la crise sanitaire et de la fermeture des frontières sur le tissu économique de l'île. «100 % des entreprises ont été impactées par cette fermeture», estime Angèle Dormoy, que ce soit par rapport à leurs employés, leur clientèle ou leur fourniture en marchandises. Environ 20 % des entreprises auraient déposé

le bilan depuis le début de la crise, selon les premiers chiffres de la CCISM. «Cette crise a démontré notre hyper-dépendance touristique et notre interdépendance territoriale». D'où l'importance de proposer «une approche différente et concertée pour gérer la crise».

Mais face à la crise sanitaire, la lutte est quotidienne. Un visuel a été élaboré pour les instances pour inciter les professionnels des deux côtés de l'île à respecter les gestes barrières.

**BIENVENUE**  
**RESPECTONS LES GESTES BARRIÈRES**  
 WELCOME. BE SURE TO RESPECT BARRIER MEASURES

**Port du masque obligatoire**  
 Wearing a mask is mandatory

**Respectez la distanciation sociale**  
 Respect social distancing

**Utilisez le gel hydro alcoolique à l'entrée**  
 Use hand sanitizer before entering

**PRÉFÉREZ VOS PROPRES AFFAIRES (pens, bœgs...)**  
 Use your own items (pens, bags...)

**PRÉFÉREZ LE PAIEMENT PAR CB SANS CONTACT**  
 Use non contact payment methods

**PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES**  
 LET'S PROTECT OURSELVES AND OTHERS

**CCISM**  
 CHAMBRE CONSULAIRE INTERPROFESSIONNELLE SAINT-MARTIN

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS 0 800 130 000 (appel gratuit)

**Protect Yourself Against COVID-19**  
 ST. MAARTEN CHAMBER OF COMMERCE & INDUSTRY

**KEEP YOUR DISTANCE**  
 Keeping a distance of 6 feet reduces the chance of people infecting each other.

**SANITIZE YOUR HANDS**  
 Sanitize your hands or wash them with soap and water for 20 seconds, if possible.

**WEAR A MASK**  
 Wearing a mask can help protect you and those around you if you are in an area with community transmission.

**DISINFECT SURFACES**  
 Clean and disinfect frequently touched objects and surfaces.

**STAY HOME**  
 Work from home if possible. Avoid busy places and travel outside peak hours if possible. If you are seriously ill, stay home and call your doctor or 914 immediately.

**STRONGER Together**

C.A. Cannegieter St. #11, Philipsburg  
 +1(721) 542-3595 or Toll Free +1 (844) SKM C0 C1



## LES DISCOURS DES PRÉSIDENTS



**ANGÈLE  
DORMOY**  
Présidente  
de la CCISM.

respectifs.

- Identifier surtout les axes qui permettront de développer des solutions communes et ainsi travailler dans l'intérêt des entreprises de l'île dans sa globalité

La collégialité est notre mode opératoire pour vous faire part des difficultés rencontrées face à la décision prise par l'état de mettre en place le contrôle aux frontières entre saint martin et Sint Maarten.

Qui sommes-nous ?

Nous sommes la voix des entreprises, de toutes les entreprises, des entrepreneurs des agriculteurs, des artisans et producteurs, de chaque maillon de ce tissu économique déjà fragilisé par le passage de l'ouragan Irma, fragilisés également par la crise du PPRN et aujourd'hui par cette crise sanitaire mondiale.

Cette crise a mis en exergue notre hyper dépendance touristique mais également notre interdépendance territoriale.

Cette crise COVID a surtout démontré notre résilience notre capacité à s'adapter, à consommer autrement, à consommer local.

Ces circuits de consommation comme ultime subsistance amputés désormais dans leur expression la plus simple d'aller et venir.

Dichotomie entre Intérêt sanitaire intérêt économique ?

Traitements différenciés ?

Nous n'éluons pas, nous souhaitons proposer ensemble.

L'objectif est de :

- Rappeler le contexte dans lequel nous avons rédigé la lettre ouverte communiquée aux différentes instances du territoire de Saint-Martin et Sint-Maarten

- Faire un état de l'impact de la crise sanitaire et de la fermeture de la frontière sur le tissu économique

- Rappeler l'importance de travailler dans la mise en place d'un plan de relance économique :

- « partagé » avec les instances de Sint-Maarten dans le cadre d'une démarche de coopération

- « concerté » avec les principaux intéressés c'est-à-dire les entreprises du territoire.

La survie de notre économie, de nos entreprises, de notre Territoire ne sera assurée que par l'adoption des mesures communes pour la gestion de la crise COVID et de la relance de l'activité économique.

Je terminerai par cette citation de Barak Obama :

"L'audace de l'espoir. (...) Avoir l'audace de croire, malgré toutes les indications contraires, que nous pouvions restaurer un sens de la communauté au sein d'une nation déchirée ; l'audace de croire que malgré des revers personnels, la perte d'un emploi, un malade dans la famille ou une famille empêtrée dans la pauvreté, nous avions quelque emprise- et par conséquent une responsabilité sur notre propre destin."

**M**esdames, messieurs estimés confrères, chers saint martinois.

Permettez-moi en premier lieu de vous rappeler la définition du mot communauté.

Communauté groupe social dont les membres vivent ensemble, ou ont des biens, des intérêts communs. Communauté désigne également un ensemble de pays unis par des traités et un droit commun.

Me tenir devant vous aujourd'hui c'est tout d'abord vous confirmer que nous sommes unis dans la défense des intérêts des entreprises de notre territoire.

La présente conférence de presse s'inscrit dans le cadre du Mémorandum Of Understanding passé entre la COCI et la CCISM en Juillet 2019:

Nous avons deux missions principales :

- Identifier les défis et autres difficultés entravant le développement économique des entreprises de nos territoires



## LES DISCOURS DES PRÉSIDENTS

**BENJAMIN ORTEGA,**  
President of the  
Supervisory Board COCI



would like to welcome you to our joint press conference, and on behalf of the St. Maarten Chamber of Commerce & Industry Supervisory Board, Management and Staff, thank you for taking the time to be present.

Both Chambers of Commerce & Industry decided back in the summer of 2019, to work much closer and discuss on a regular basis matters of mutual interests as well as how we can work together to the benefit of the business communities of St. Maarten and Saint-Martin.

Our joint approach to work together marked the true beginning of a partnership focused on inclusion for both sides of the island and embracing the differences that exist -but most importantly finding ways and working together to develop joint solutions allowing to break down any existing barriers.

We both agreed that it would be beneficial if we informed our respective business communities about the opportunities available and how to conduct business on both sides of the island.

As mentioned in 2019, various collaborations took place giving value to the term *One Island*. These collaborations brought many new business opportunities as well as strengthened ties of various business platforms.

Today, our island is facing an unprecedented health crisis. The COVID-19 pandemic has brought business activity to almost a complete standstill, and the consequences are enormous. We are facing an economic crisis like no other where the business sector is suffering. This has been further brought to the foreground by the one-sided border closure.

Both Chambers of Commerce & Industry have sent a joint letter to the representatives of both Governments regarding the matter and have requested them to address this.

The survivability of our economy is at stake, and we are standing together to find joint solutions that benefit the people and business community of our island.



## PLAN IRMA : LA CCISM TIRE LA SONNETTE D'ALARME

La loi de financement de sécurité sociale 2018, prolongée à l'occasion de la loi de financement de sécurité sociale 2020, sous l'impulsion du gouvernement, avait mis en place un moratoire, permettant aux socio-professionnels en difficultés économiques, qui n'étaient pas à jour du paiement de leurs cotisations patronales en raison du passage du cyclone Irma, de suspendre le paiement des cotisations patronales de sécurité sociale, de pouvoir présenter un plan d'apurement de la dette sociale, et donc d'étaler le paiement des cotisations. Inlassablement la CCISM a usé de tous les canaux médiatiques à sa disposition sur le territoire pour informer les entreprises du bienfondé de souscrire au moratoire. Le moratoire était un formidable moyen de gérer une trésorerie en échelonnant les dettes sur 5 ans.

### UN NOMBRE MASSIF DE DOSSIERS REJETÉS

La CCISM s'est alarmée durant le premier semestre 2020 du nombre massif de dossiers rejetés et a sollicité son partenaire la CGSS (Caisse Générale de Sécurité Sociale) afin que soit mis en place une action spécifique au bénéfice des cotisants saint-martinois qui ont réalisé une demande de plan d'apurement suite au passage de l'Ouragan Irma. Depuis plusieurs semaines, une campagne d'appel téléphonique supportée par la CGSS invite les cotisants ayant une ou plusieurs déclarations manquantes à régulariser leur situation déclarative dans les plus brefs délais et au plus tard le 31 juillet 2020. La CCISM invite les cotisants n'ayant jamais reçu un quelconque plan d'apurement à prendre attache avec les services de la Caisse Générale de Sécurité Sociale.

### IL EST VITAL DE RÉGULARISER SA SITUATION

A compter du mois d'août 2020, les cotisants qui ne seront pas à jour de leur déclaration seront considérés comme défaillants et ne pourront plus bénéficier du dispositif d'apurement IRMA. Un plan d'urgence pour lequel la CCISM s'est battue dans l'intérêt des entreprises du territoire. A noter que les cotisants n'ayant pas régularisé leur situation ne pourront pas être éligibles aux dispositions prévues dans le cadre de l'accompagnement post-COVID.

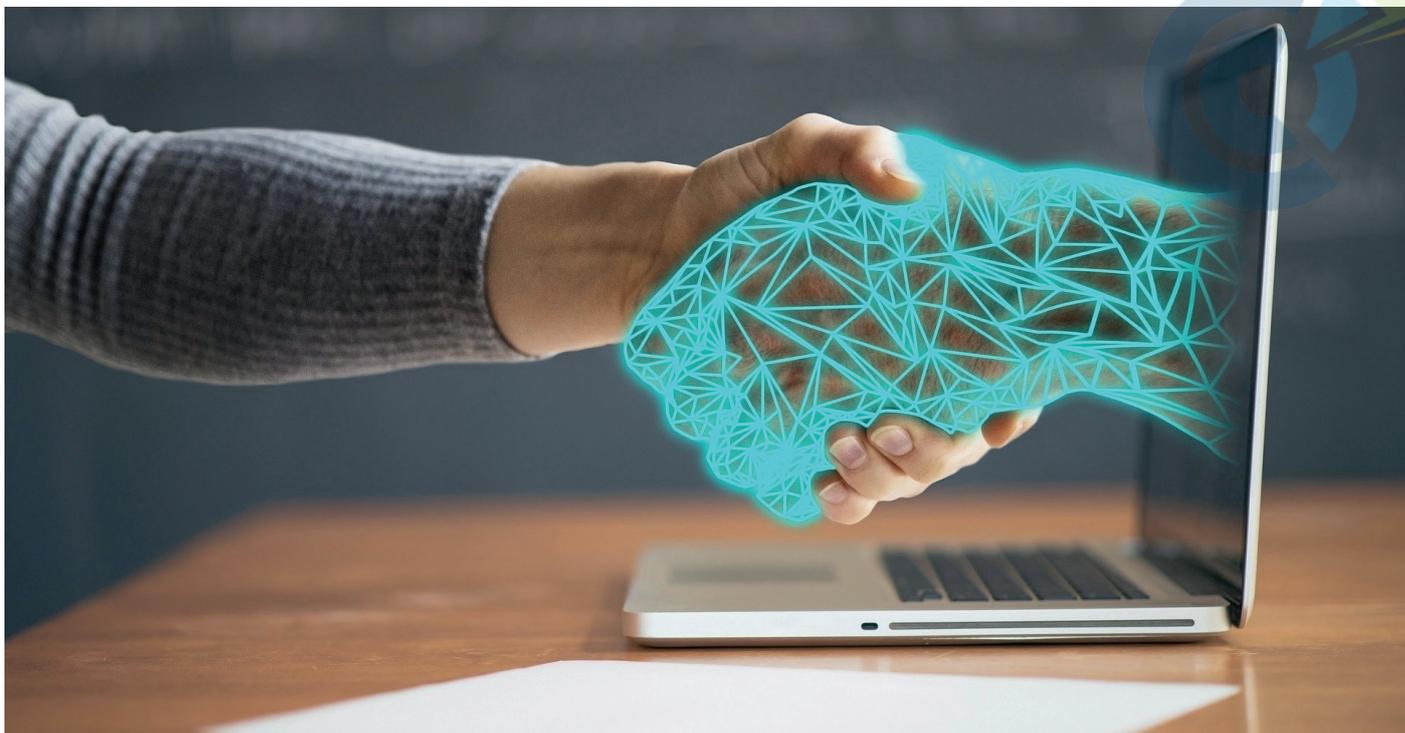
Au cours du mois de juillet, la CGSS a fait parvenir des propositions « plans IRMA » aux cotisants inscrits dans le moratoire 2018-2019. Les entreprises qui n'auraient pas été contactées sont invitées à se manifester de toute urgence auprès des services de la CGSS.

### UN MOIS POUR FINALISER LA CAMPAGNE

Les cotisants à jour de leurs situations déclaratives et pour lesquels un plan d'apurement a été proposé doivent se manifester auprès de la CGSS. Dans un délai de 30 jours et avant le 31 août 2020, les cotisants devront renvoyer à la CGSS les plans qui leur ont été soumis. En cas de contestation, il est important que les cotisants prennent rapidement attache avec la CGSS afin que la situation soit régularisée avant la date butoir du 31 août 2020. Objectif : finaliser la campagne de signature des plans d'apurement et ainsi permettre aux cotisants d'abonder aux mesures d'accompagnement spécifiques prévues par le gouvernement dans le cadre de la gestion de la crise sanitaire. Attention : Les cotisants qui n'auront pas fait de retour ou n'auront pas pris l'attache de la CGSS **avant le 31 août ne pourront plus bénéficier du dispositif IRMA et sortiront de ce dispositif.** Contactez la CGSS de toute urgence par mail [contact.idn@urssaf.fr](mailto:contact.idn@urssaf.fr) ou par téléphone au 0590 87 59 34.

### SANDRINE JABOULEY-DELAHAYE avocate et conseillère technique à la CCISM

*«L'anticipation est cruciale. Il est important et vital pour la survie d'une entreprise que les cotisants en difficulté se manifestent et sollicitent la CGSS avant que des mises en demeure ne soient envoyées. Il convient aussi de rappeler que lorsque ces dernières ne sont pas contestées dans un délai de deux mois, elles deviennent exécutoires.»*



## CARE TEND LA MAIN AUX ENTREPRISES

**Initiée avant la crise de coronavirus par la collectivité de Saint-Martin, le dispositif s'est imposé suite aux refus massifs du fonds de solidarité, essentiellement pour non-respect des obligations de déclaration et de paiement des charges fiscales.**

Le dispositif CARE, pour Cellule d'Accompagnement à la Régularisation des Entreprises, a vocation à accompagner les entreprises du territoire dans une démarche générale et volontaire de régularisation. Il s'adresse aux entreprises qui ne seraient pas à jour de leurs cotisations ou charges sociales. Partenaire de la collectivité de Saint-Martin sur ce dispositif, la CCISM s'est donnée pour mission d'apporter une aide logistique dans ce processus de régularisation.

### LA CCISM SE MOBILISE

Dans une logique de sauvegarde du tissu économique et entrepreneurial du territoire, craignant une recrudescence des fermetures d'entreprises, la CCISM a tiré la sonnette d'alarme et mobilisé ses ressources. Pour accompagner techniquement toutes les entreprises du territoire souhaitant régulariser leur situation auprès des différentes instances, la CCISM a développé des outils permettant aux entreprises bénéficiaires d'obtenir un rapport de situation à l'aide d'un formulaire auto-diagnostique à compléter sur la plateforme de la CCI de Saint-Martin ([www.ccism.fr](http://www.ccism.fr)). La CCISM rappelle qu'il est également possible de saisir la cellule par voie dématérialisée via l'adresse : [care@com-saint-martin.fr](mailto:care@com-saint-martin.fr)

### LE WEBINAIRE, UN OUTIL POUR S'INFORMER ET SE FORMER

Dans le cadre du déploiement de la cellule CARE, la CCISM a organisé du 06 au 10 juillet une série de séminaires en ligne sur le thème «**définir une stratégie pour redresser ma structure**». Durant 5 jours et au contact de spécialistes mobilisés par la CCISM, les chefs d'entreprises ont été informés des possibilités qui s'offraient à eux pour survivre à la crise économique induite par la crise sanitaire (aides gouvernementales, moratoire et étalement des dettes). Les bénéficiaires ont également passé en revue les aspects juridiques, fiscaux, sociaux et financiers du monde entrepreneurial. A l'issue de ces «master class», une documentation contenant des fiches récapitulatives des différentes sessions sera transmise par email aux participants, incluant les coordonnées des différents services concernés. Un bilan personnalisé leur sera également transmis. La CCISM accompagnera les entreprises sur le parcours qu'elles devront suivre auprès des administrations publiques pour régulariser leur situation.

# WEBINAIRES CARE : RETOURS D'EXPÉRIENCE

**Sollicités par la CCISM pour leur expertise et leurs connaissances, ils sont intervenus dans un contexte inédit auprès des entreprises du territoire. Un temps d'échange, de partage et de conseils. Ils nous livrent leurs témoignages.**

## **Kisha Africa – Centre des finances publiques de Saint-Martin (Secteur des entreprises)**

« J'ai pu m'exprimer auprès d'un panel de personnes que je ne vois pas habituellement au bureau. Les questions étaient pertinentes. On ne pouvait pas rentrer dans le détail du dossier avec chacun mais les gens ont pris rendez-vous avec moi ensuite. Individuellement, j'ai pu orienter et donner plus d'explications en fonction de leur situation. Le nombre de participants n'était pas élevé par rapport au nombre d'entrepreneurs que nous avons sur l'île. Il faudrait le refaire, peut-être en changeant de format pour toucher plus de monde. Certaines personnes étaient déjà passées par la cellule CARE et ont pu faire le nécessaire pour la mise à jour de leur dossier. Cette cellule nous évite d'avoir à gérer les spécificités car c'est une situation ponctuelle. Chacun joue son rôle et la CCISM nous épaula beaucoup à ce sujet. »

## **Séverine Mérault – Directrice du recouvrement à la CGSS**

« Nous avons été sollicités par la CCISM dans le cadre de la convention qui nous lie. La CGSS s'est positionnée sur deux sessions de webinaires : l'une à destination des employeurs et l'autre pour les travailleurs indépendants. C'était important car dans un premier temps cela nous permet de faire vivre le partenariat que l'on a engagé avec la CCISM début 2020. Cette action vient enrichir toutes les actions de proximité, de communication, que nous mettons en place dans ce cadre. Et puis cela nous permet d'avoir un contact direct avec les cotisants, avec les vraies problématiques qu'ils peuvent rencontrer, et leur apporter des réponses.

Nous avons rappelé les cotisations sociales, les conséquences du non respect de ces obligations, notamment dans le cadre de la période de covid actuelle. Le deuxième axe important a été de rappeler les dispositifs Irma et de sensibiliser au fait que l'on va devoir le finaliser. Ces webinaires ont également permis de donner une visibilité à la CGSS. On entend parler du recouvrement seulement au mauvais moment mais on est aussi présent pour accompagner. On a pu montrer qu'on n'intervenait pas seulement au moment répressif de la démarche. Nous sommes tout à fait disponibles pour réitérer ce genre d'initiative. Faire des moyens souples de communication en webinaires ou autres moyens qui mobilisent les nouvelles technologies est intéressant pour le chef d'entreprise qui n'a pas forcément le temps de se déplacer. »



## **Denise Oculi - Adjointe au Responsable de service, service relation cotisants Régime Général**

« Ce webinar, interactif, m'a permis de rappeler aux cotisants l'obligation de déclarer les assiettes de cotisations, d'informer de l'existence de l'offre de service TESE et d'informer de l'avancée du dispositif IRMA. Le recouvrement prend en compte les difficultés des cotisants à la suite du passage de l'ouragan IRMA et actuellement en pleine crise Covid. Ce webinar m'a permis d'avoir un contact privilégié avec les cotisants que j'invite à garder contact avec nous. Ce dispositif est porteur tant pour mon organisme que pour les cotisants qui doivent avoir les informations actualisées. On pourrait envisager des rencontres trimestrielles sur ce même format. »

## **Gille Genre-Grandpierre – Directeur de l'IEDOM**

« En terme d'organisation, de participation ou de format, le webinar m'a permis de m'adresser à un public varié. J'ai eu l'occasion d'intervenir sur la thématique financière et sur le dispositif du PGE, le prêt garanti par l'Etat. C'est un dispositif qui, de manière générale, a permis à de nombreuses entreprises de ne pas mettre la clé sous la porte, l'avenir nous dira si le recours au PGE permettra à ces dernières de pérenniser leurs activités et si elles seront en mesure de rembourser ce prêt sous 5 ans. Le secteur de l'hôtellerie et de la restauration sera sans nul doute le plus affecté. Leur économie dépend aujourd'hui de facteurs exogènes et non de la volonté des entrepreneurs. A Saint-Martin, les sommes allouées dans le cadre du PGE sont de l'ordre de 25 millions d'euros. C'est moitié moins qu'à Saint-Barthélemy mais cela correspond au tissu entrepreneurial du territoire qui compte davantage de petites entreprises, moins éligibles au dispositif. Pour revenir au webinar, je suis tout à fait disposé à renouveler l'expérience, c'était très bien et à tous les points de vue. »

## **Maitre Frédéric Decap - Avocat**

« C'est un bon dispositif, néanmoins il convient de souligner qu'il est parfois difficile de communiquer en distancié avec les participants comme nous pourrions le faire dans une salle. On ne voit pas toujours le visage de nos interlocuteurs, cela ne permet pas d'apprécier leur réaction. Peut-être que les participants avaient aussi parfois du mal à poser des questions. Je suis intervenu sur les procédures amiables et collectives. Il s'agissait davantage d'une présentation générique. »



## LE PRÊT GARANTI PAR L'ETAT – LE PGE

**C'est une mesure forte qui a été annoncée dès le début du confinement par le président de la République. Devant la difficulté de certaines entreprises locales de l'obtenir, la CCISM s'est activée.**

**P**armi les mesures fortes mises en place par le Gouvernement pour faire face au choc économique lié à la crise du coronavirus, le prêt garanti par l'Etat (PGE) est un dispositif exceptionnel de garanties permettant de soutenir le financement bancaire des entreprises, pour pallier leur baisse de chiffres d'affaires.

Ce prêt est ouvert à toutes les entreprises jusqu'au 31 décembre 2020 quelles que soient leur taille et leur forme juridique. Le montant du prêt peut atteindre jusqu'à 3 mois de chiffre d'affaires 2019 ou 2 années de masse salariale pour les entreprises innovantes ou créées depuis le 1er janvier 2019. Aucun remboursement n'est exigé la 1ère année, l'entreprise peut choisir d'amortir le prêt sur une durée maximale de cinq ans. Les entreprises peuvent souscrire un prêt garanti par l'Etat auprès de leur établissement bancaire habituel.

### PEU D'OCTROIS DE PGE À SAINT-MARTIN

Les banques s'étaient engagées à distribuer massivement, à prix coûtant, les prêts garantis par l'Etat pour soulager sans délai la trésorerie des entreprises et des professionnels. Mais à Saint-Martin, «*les annonces de l'Etat et de la BPI n'ont pas rassuré les banques de premier rang qui restent frileuses quant à l'octroi des Prêts Garantis par l'Etat (PGE)*», regrette Angèle Dormoy, la présidente de la CCISM. Les motifs évoqués, rappelle la Présidente, concernent la responsabilité du banquier engagée

pour avoir accordé un crédit alors que la situation de l'entreprise est irrémédiablement compromise, le manque d'étayement des dossiers présentés pour garantir une analyse sereine de la situation financière ou de s'assurer que les entrepreneurs sont de bonne foi, ou encore la gestion de la trésorerie par l'entreprise grâce aux aides gouvernementales avant toute demande de PGE. «*Les PGE ne décollent pas à Saint-Martin. Et la situation de trésorerie de nos TPE-PME est donc de plus en plus alarmante*», alerte Angèle Dormoy. «*Très souvent, les clients ne voulaient pas s'endetter en contractant un PGE*», explique de son côté Murielle Planque, directrice du territoire de Saint-Martin et Saint-Barthélemy de la Caisse d'Epargne.

Pour les banques qui se sont investies dans l'octroi de PGE, l'activité a été intense depuis le confinement. «*Cela a représenté l'essentiel de notre activité, c'était la priorité*», confirme Murielle Planque. Aujourd'hui, «*la demande a fortement baissé mais on a toujours de nouvelles demandes, notamment des sociétés qui n'étaient pas touchées au départ mais qui sont maintenant directement concernées par l'installation de la crise dans le temps et qui anticipent des difficultés de trésorerie*», explique Yves Farinas, directeur de la Banque Populaire. Mais si le PGE a pu aider quelques entreprises, «*la crise a été reportée de 6 mois*», souligne Yves Farinas. «*On accepte les décalages de trésorerie dans la mesure où on sait qu'on a un prêt PGE en cours, mais si la reprise économique ne se fait pas, si la saison touristique est contrecarrée par x raisons, ça sera très problématique*».



## LE SOUTIEN DE LA CCISM

La CCISM réfléchit à la mise en place de mesures de soutien aux entreprises dans le montage de leur dossier. Elle a d'ores et déjà proposé à l'ACCIOM (Association des CCI d'Outre-mer) un modèle de dossier de demande de prêt PGE unique et agréé par le réseau bancaire. *«Ce dossier de financement unique devrait permettre également de gérer le délai de réponse des partenaires bancaires et de relever la motivation des refus d'octroi des prêts afin d'accompagner les entrepreneurs dans leurs démarches auprès du Médiateur du crédit»*, détaille Angèle Dormoy.

La CCISM a également demandé à l'ACCIOM *«d'engager une réflexion juridique permettant d'inscrire le réseau de « facilitateur des financements des entrepreneurs » que nous souhaitons mettre en place, comme un SIEG (Service d'Intérêt Economique Général) clair et formalisé. A ce titre, les CCI et les partenaires pourraient alors bénéficier d'aides financières permettant de gérer ce réseau. Des appels à projets seraient lancés avec des financements européens dédiés»*.

Pour accentuer le rôle de la BPI dans les territoires ultramarins, la CCISM estime qu'il serait intéressant d'envisager une substitution totale de la BPI aux banques de premier rang en cas de réponse négative pour des entreprises répondant à des critères définis et qui pourraient justifier qu'elles n'étaient pas en état de cessation de paiement au 31/12/2019 (soit avant la crise sanitaire). *«Par ailleurs, pour les entreprises titulaires de marchés ou de commandes auprès de grands donneurs d'ordre, publics et privés, il nous semble indispensable que les outils de financement proposés habituellement par la BPI, pour faire face aux délais de règlement de ces donneurs d'ordre, leur soient totalement accessibles sur une durée d'un an, renouvelable sur 3 ans»*, précise Angèle Dormoy.

## LES CONDITIONS POUR BÉNÉFICIER D'UN PGE

Les entreprises employant moins de 5 000 salariés et réalisant un chiffre d'affaires inférieur à 1,5 milliard d'euros en France ou dans un territoire d'outremer doivent se rapprocher d'un partenaire bancaire pour faire une demande de prêt. Il est possible de faire une demande regroupant plusieurs prêts. Le montant cumulé de ces prêts ne doit pas dépasser 25 % du chiffre d'affaires ou 2 ans de masse salariale pour les entreprises en création ou innovantes. Après examen de la situation de l'entreprise (critères d'éligibilité notamment), la banque donne un pré-accord pour un prêt. L'entreprise se connecte sur la plateforme [attestation-pge.bpifrance.fr](http://attestation-pge.bpifrance.fr) pour obtenir un identifiant unique qu'elle communique à sa banque. L'entreprise fournit à cet effet son SIREN, le montant du prêt et le nom de l'agence bancaire. Pendant le premier mois du dispositif, l'entreprise ne pourra obtenir qu'un seul numéro unique, elle ne le demande donc qu'après avoir obtenu un pré-accord de la banque. Sur confirmation du numéro unique par Bpifrance, la banque accorde le prêt. En cas de difficulté ou de refus, l'entreprise peut contacter Bpifrance à l'adresse suivante : [supportentrepriseattestation-pge\[@\]bpifrance.fr](mailto:supportentrepriseattestation-pge[@]bpifrance.fr)

# ACCIOM, L'ASSOCIATION ESSENTIELLE DES CCI DES OUTRE-MER

**L'Association des CCI des Outre-Mer est une association créée en 2011 et réunissant les CCI ou les Chambres consulaires des DROM, des COM et de Nouvelle-Calédonie. Elle a pour mission de coordonner les Chambres d'Outremer dans des projets communs et de représenter leurs intérêts et ceux de leurs ressortissants auprès des autorités nationales. La CCI Saint-Martin y est pleinement investie.**

L'association des CCI d'Outre-mer regroupe les 11 territoires ultramarins. L'objectif est de rassembler les Chambres pour faire de la concertation et travailler sur les sujets particuliers des Outre-mer au niveau du développement économique. La crise du Covid et ses répercussions économiques importantes ont évidemment amené une implication et un travail important de la part de l'association des CCI d'Outre-mer. D'une part, l'ACCIOM a fait part au Gouvernement des difficultés rencontrées sur le terrain et des besoins en termes de dispositifs d'aide et de simplification. L'association s'est appuyée pour cela sur des enquêtes menées par les Chambres adhérentes auprès des chefs d'entreprises pour identifier leurs besoins et les conséquences de la crise sur leur activité. Une réunion hebdomadaire permettait aux présidents de CCI de partager leurs diagnostics et leurs bonnes pratiques.

D'autre part, les Chambres d'Outre-Mer ont voulu aller plus loin que des enquêtes sur un mode sondage et ont fait réaliser par un cabinet spécialisé, le cabinet DME, une étude sur l'impact économique de la crise de la COVID-19 en Outre-Mer. Cette étude a eu une bonne couverture médiatique dans la presse nationale, ce qui a permis de sensibiliser l'opinion publique nationale et les décideurs politiques et administratifs à la situation particulière des Outre-Mer dans cette crise. Cette étude nous a permis de mettre des points d'alerte sur certains secteurs mais aussi de premières propositions de stratégie de sortie de crise.

Désormais, l'ACCIOM souhaite aller plus loin : dans les prochaines semaines, l'ensemble des Chambres adhérentes va organiser des ateliers avec les chefs d'entreprises pour préparer l'avenir et faire des propositions de dispositif pour le plan de relance annoncé pour la rentrée mais également au-delà. Cela prendra la forme d'un document que nous souhaitons rendre public fin septembre.



**Carine  
Sinaï-Bossou  
Présidente  
de l'Acciom**

## L'ASSOCIATION DES CCI D'OUTRE-MER S'ENGAGE AUPRÈS DE SAINT-MARTIN

*«L'ACCIOM est principalement une organisation de lobbying, nous avons donc surtout été sollicités par la CCISM lors de l'ouragan Irma pour les aider dans leurs relations avec le Gouvernement dans cette période difficile. Nous avons également fait rédiger un code de l'entreprise en Outre-Mer dont la dernière version, parue peu de temps avant la crise de la COVID, a pris en compte le droit spécifique des COM et de Nouvelle-Calédonie. Ce code permet de centraliser dans un même document l'ensemble du droit pertinent pour les entreprises ultramarines».*



De Baie Rouge à Grand Case, Wall Art St Martin embellit notre quotidien.  
Photo © Donovan Tremor

## LA CCISM SOUTIENT LE PROJET WALL ART ST-MARTIN

Dans un décor urbain encore marqué par endroit par le passage de l'ouragan Irma, les artistes du collectif Wall Art St Martin mettent des couleurs dans nos vies et avec elles, une bonne dose d'optimisme. La CCISM est partie prenante.

De magnifiques fresques colorées se sont invitées sur les murs de la capitale de Saint-Martin. Des peintures qui mettent en lumière le dynamisme et le talent des artistes du collectif Wall Art St-Martin qui, armés de leurs pinces, souhaitent redonner une vie à Saint-Martin, un espoir après Irma. Ce projet est celui du photographe Donovan Tremor, un enfant du pays. «*Irma a laissé des cicatrices dans le paysage de Saint-Martin. J'avais envie de reconquérir des espaces perdus, de mettre de la couleur sur les murs de Saint-Martin, de rendre l'île plus accueillante et plus attractive*», explique Donovan Tremor. Un projet que le photographe a muri au gré de ses pérégrinations. «*J'ai toujours été admiratif et passionné par le street art. Au cours de mes voyages j'ai noté que l'art urbain pouvait dynamiser des quartiers en y apportant un intérêt nouveau. Cela m'a conforté dans mon idée d'importer le concept à Saint-Martin*».



## LA CCISM S'ASSOCIE À L'OFFICE DU TOURISME



Il attire le regard, suscite l'engouement du public et apporte de la couleur et de la gaieté. Et parce que l'art urbain participe à l'attractivité du territoire, la CCISM s'est associée à l'Office de Tourisme de Saint-Martin pour prendre part financièrement à la concrétisation d'un projet artistique du collectif Wall Art St-Martin dans les rues de Marigot.



## FERMETURE DES FRONTIÈRES AÉRIENNES : UN EFFET DÉVASTATEUR SUR L'ÉCONOMIE

Le confinement de la population le 17 mars dernier a entraîné très rapidement la fermeture des liaisons aériennes entre Saint-Martin et le reste du monde. Une décision politique et sanitaire qui a eu *«un effet dévastateur sur l'économie de notre territoire»*, constate Angèle Dormoy, présidente de la CCISM. Et pour cause, l'économie de Saint-Martin est essentiellement basée sur le tourisme. De fait, *«nous subissons de plein fouet l'arrêt des liaisons aériennes avec une économie déjà exsangue après Irma et les manifestations du mois de décembre»*, estime la présidente de la CCI de Saint-Martin. Pendant cette période particulière, l'économie touristique, poumon de l'île, a ainsi été reléguée au second plan pour concentrer tous les efforts sur la santé. *«Malgré la souffrance ressentie par nos chefs d'entreprises, force est de constater qu'ils comprennent tous que la protection de notre population, de notre famille, de nos salariés est une priorité absolue»*, observe Angèle Dormoy. *«Jamais nous n'accepterons de mettre en danger une vie humaine pour un euro»*. La majorité des touristes de la zone géographique provenant des États-Unis, *«tant que les courbes de la pandémie ne se réduiront pas, ce tourisme demeurera un risque pour nos territoires»*, ajoute la présidente de la CCISM. Seule la mise en place d'un protocole sanitaire strict et rassurant pour la population et pour les touristes permettra la reprise économique.

### ACCOMPAGNER LES ENTREPRISES

La situation est d'autant plus difficile que le tissu économique de Saint-Martin est essentiellement composé de TPE (Très petites entreprises). Or, *«en France, comme partout ailleurs, c'est cette constituante de l'économie qui a le plus souffert par la pandémie»*, note Angèle Dormoy. *«Les entreprises de Saint-Martin l'ont vécu de plein fouet, car elles peinaient à se relever de 3 ans de marasme économique»*. Depuis le mois de janvier, la CCISM a mis en place avec la Collectivité une cellule CARE (Cellule d'Accompagnement à la Régularisation des Entreprises). *«Cette cellule est vouée à s'élargir, car nous travaillons déjà avec les autres CCI de notre bassin caribéen à la mise en place d'assistance aux entreprises rencontrant des difficultés structurelles et dont le dépôt de bilan est une fatalité»*, explique la présidente Angèle Dormoy.

Si l'objectif de la CCISM est de sauver un maximum d'entreprises, *«quelques fois nous constatons qu'il vaut mieux accompagner dans la fermeture plutôt que de s'acharner à une survie difficile»*. La cellule de crise mise en place au début du confinement à la demande du Gouvernement a permis de travailler en amont sur des mesures d'aides applicables sur le territoire. *«L'une des problématiques de notre territoire est la difficulté pour nos entreprises à communiquer avec certains services sociaux, afin de mettre à jour ou régulariser leur dossier. Or, sans attestation confirmant la régularité fiscale et sociale des entreprises, ils ne peuvent avoir droit à certaines aides»*. La Cellule d'accompagnement à la Régularisation des entreprises travaille justement à aider à mettre à plat leurs difficultés et à trouver des solutions de régularisation. Pour Angèle Dormoy, *«la reprise économique sera longue et difficile, il ne faut pas se voiler la face. Nous reconnaissons que les mesures mises en place par l'Etat et la Collectivité de Saint-Martin sont exceptionnelles dans leur objectif. Mais à côté, les aides sont peu nombreuses...»*

### REPENSER LE TOURISME

Si le retour des touristes est espéré par tous pour la prochaine haute saison, *«nous devons penser à une économie alternative ou complémentaire au tourisme»*, nuance Angèle Dormoy. *«Et profiter de cette accalmie forcée pour repenser notre économie, organiser des formations et développer des filières endogènes. Nous ne pouvons pas avoir vécu tous ces coups durs, sans en tirer des leçons pour l'avenir de notre territoire»*. La CCISM s'attelle à la création de filières endogènes (propres et issues du territoire) pour *«aider nos entreprises à se préparer à faire face à des catastrophes naturelles, à des pandémies, à des manifestations ou à des événements qui sont hors de notre contrôle»*. La CCI Saint-Martin est consciente de l'évolution de l'économie du territoire et met en place une série de conférences-débats sur le sujet, afin d'en faire ressortir les pistes d'organisations structurelles, et d'anticipation. *«Le tourisme ne sera jamais relégué au dernier plan car nous avons l'une des plus belles îles de la Caraïbe»*, rassure Angèle Dormoy, *«mais nous devons réfléchir à une meilleure organisation économique, nous organiser au lieu de subir»*.



# STAYCATION, UN DISPOSITIF POUR BOOSTER L'ÉCONOMIE LOCALE

Soutenu par la collectivité de Saint-Martin, la Chambre Consulaire Interprofessionnelle de Saint-Martin et l'Union Européenne, l'Office de Tourisme de Saint-Martin a mis en place un dispositif pour «aider au mieux tous les professionnels de l'hôtellerie, de la restauration et de l'animation de loisirs qui rencontrent des difficultés d'exploitation et de développement de leur outil de travail».

Du 1er juillet au 31 août 2020, l'opération «I Am Saint-Martin Staycation» permettra à la population de Saint-Martin mais également des territoires alentours de bénéficier de bons de réduction à utiliser chez les professionnels partenaires. Cette action de promotion pour les établissements de l'île est mise en place afin d'encourager la consommation de la clientèle locale. Au total, 515 000 euros seront réinjectés par l'Office de Tourisme dans l'économie.

La CCISM, souhaitant soutenir le projet s'est alliée au Staycation en ouvrant le dispositif aux commerces. En tant que partenaire, elle participe à hauteur de 15 000 euros, correspondant à environ 1 500 bons pouvant être distribués.

- Pour les hôtels, un coupon promotionnel d'une valeur de 100 euros par personne sera remis pour un séjour de 2 nuits minimum.
- Pour les restaurants et les activités de loisirs, un voucher d'une valeur de 30 euros sera proposé sur une addition ou un achat de minimum 60 euros.
- Enfin, pour les commerces, un coupon de réduction de 10 euros sera remis pour un achat de 30 euros minimum.

## COMMENT OBTENIR LES BONS

Les inscriptions se font sur la plateforme [iamsaintmartin.com](http://iamsaintmartin.com). Une pièce d'identité et un justificatif de domicile doivent être fournis. Chaque personne inscrite reçoit un bon de chaque type (hôtellerie, restauration, activité de loisir et commerce) pour chaque mois, soit 8 bons en tout. Un décompte du nombre de bons disponibles ainsi que la liste des partenaires participants sont consultables sur la plateforme.

Attention : les adresses en hotmail.fr ne fonctionnent pas pour les inscriptions.



**Des bons gratuits pour les vacanciers locaux**

**COMMANDEZ VITE VOS BONS !**

L'office de Tourisme offre à plus de 5000 habitants un ensemble de bons de réductions électroniques d'une valeur de **340€ D'ÉCONOMIES** sur les hébergements, les dîners, les activités touristiques et chez les commerçants pour votre séjour bien mérité à Saint-Martin.

**Premier arrivé. Premier servi!\***

Visitez [www.st-martin.org](http://www.st-martin.org) et commandez votre ensemble **GRATUIT** dès aujourd'hui !

\* Offre limitée  
©2020 I AM SAINT-MARTIN STAYCATION is a product of Office du Tourisme de St-Martin. In association with I HEART MY BUSINESS, a product of the CCISM. All rights reserved. For program terms & conditions, visit [www.iamsaintmartin.com](http://www.iamsaintmartin.com). ©2020 I AM SAINT-MARTIN STAYCATION est un produit de l'Office du Tourisme de St-Martin. En association avec I HEART MY BUSINESS, un produit de la CCISM. Tous les droits sont réservés. Pour consulter les termes et conditions de ce programme, visitez [www.iamsaintmartin.com](http://www.iamsaintmartin.com)



**RÉSERVÉ AUX RÉSIDENTS DE ST.MARTIN/ST.MAARTEN UNIQUEMENT!**

# GUICHET UNIQUE : LES CHIFFRES



Date de création

17 MARS 2020

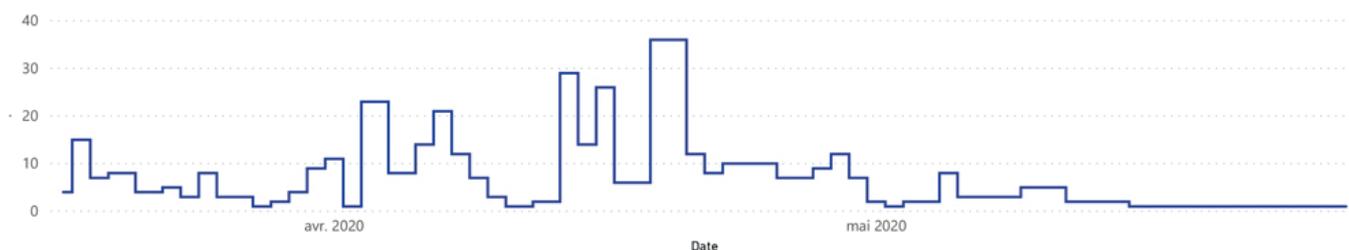
Nombre de demandes traitées

399

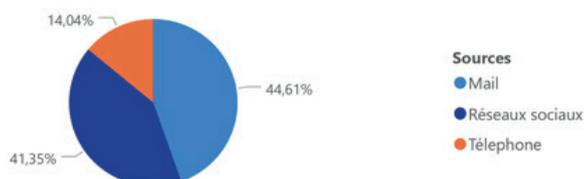
Nombre d'agents

- 6 agents CCISM  
1 Conseillère technique  
(juridique)

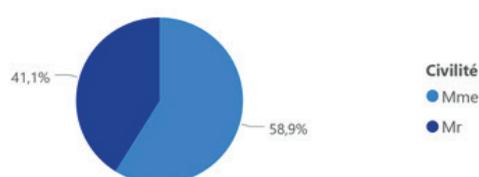
## FREQUENCE DES DEMANDES



Sources des demandes



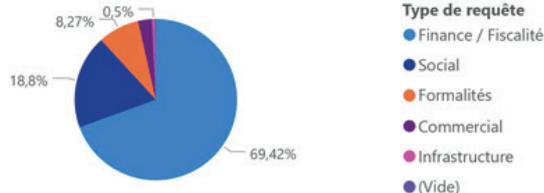
Civilité des demandeurs



Activités principales des demandeurs



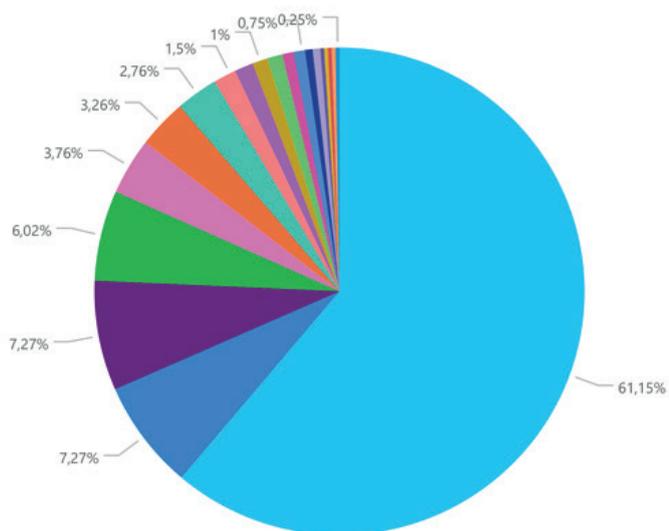
Types de requêtes



# GUICHET UNIQUE : LES CHIFFRES



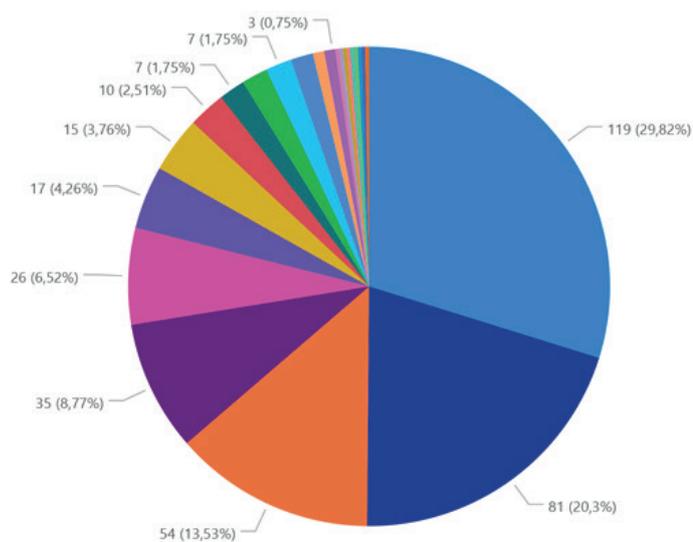
## Le motif des requêtes



### Objet

- Fonds de solidarité
- Activité partielle / Licenciement
- CFE - Conseils/Immatriculation/Mise en sommeil/ Radiation
- Fonds actions sociale - CPSTI
- Réglementation applicable pour exercer activité
- Autres - Particuliers
- Report des loyers commerciaux, factures, électricité et eau
- Report des échéances fiscales
- Prêt garanti par l'Etat (PGE)
- Report des charges / cotisations sociales / Attestation de vi...
- Sint-Maarten
- CGSS - Plan IRMA
- Impot
- Arrêt de travail indemnisé
- Report / Ajustement des échéances de cotisation
- Demande de coordonnées
- Droit de retrait
- Droit indemnisation
- Prêt à taux 0%

## Domaines d'activités des demandeurs



### Activités

- Prestations de services
- Commerce
- Restauration et Boulangerie
- BTP, Menuiserie et autres installations
- Santé et bien-être
- Activités nautique
- Entretien et réparation
- Particulier
- Hebergement hotelier
- Logistique et transport
- Manufacture et/ou autres fabrication d'articles textiles
- Intermédiation (monétaires, assurances...)
- (Vide)
- N/A
- Conseil en relations publiques et communication
- Activités combinées de soutien lié aux bâtiments
- Hébergement touristique et autre hébergement de courte ...
- Hôtellerie
- Location de terrain



**CCISM**

CHAMBRE CONSULAIRE INTERPROFESSIONNELLE

**SAINT-MARTIN**